

De : [Accès à l'information - Montérégie](#)
A :
Objet : Demande d'accès n° 200766002 - Courriel réponse
Date : 25 août 2021 08:22:00
Pièces jointes : [R.I. du 2021-05-19_biffé.pdf](#)
[A- Art. 23 et 24 2020.pdf](#)
[A- Art. 48 2020.pdf](#)
[A- Art. 53 et 54 2020.pdf](#)
[Avis de recours.pdf](#)

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 19 juillet dernier, concernant le rapport d'inspection du 19 mai 2021 à Ste-Hélène-de-Bagot.

Le document suivant est accessible :

- Rapport de l'inspection du 19 mai 2021

Toutefois, dans ce document, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Par ailleurs, nous vous informons que d'autres renseignements ont été masqués en vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) car ils relèvent de la Financière agricole du Québec. Nous vous référons donc à la personne responsable de l'accès au sein de cet organisme :

LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC

Isabelle Chabot

Agente de recherche et de planification socioéconomique

1400, boul. Guillaume-Couture, 4e

Lévis (QC) G6W 8K7

Tél. : 418 838-5606 #6066

Télec. : 418 834-2238

isabelle.chabot@fadq.qc.ca

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer par courriel, à l'adresse dr16acces@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Montérégie
Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques
201 place Charles-Le Moyne, 2^e étage

Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607
Télécopieur 450) 928-7755
www.environnement.gouv.qc.ca

1 Identification

Date de l'intervention : 2021-05-19	Heure de début : 11 h 08	Heure de fin : 11 h 25
Intervention effectuée par : Marie-Claude Bélanger		
Accompagné par :		↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO

1.1 Demande

N° de demande : 200755486	Type de demande : Plainte à caractère environnemental
Objet de la demande : Vérifier le bien fondé d'une plainte de déboisement -Sainte-Hélène-de-Bagot	

1.2 Intervention

N° d'intervention : 301523974	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7710-16-01-1428201	N° de document : 402035341
But de l'intervention : Vérifier le bien fondé d'une plainte de déboisement -Sainte-Hélène-de-Bagot sur le lot 4 040 153 cadastre rénové du Québec	

2 Lieu concerné par l'intervention

1	Nom du lieu : Transport Sylvain Girard S.E.N.C.
	Nom usuel du lieu :
	N° du lieu : X2160659
	Type de lieu : lieu d'épandage
	Localisation du lieu : Cadastre du Québec : 4040153
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : N45°43'56.3" ; W72°47'13.4"

3 Intervenant du lieu

#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Transport Sylvain Girard S.E.N.C.	Propriétaire / Exploitant	433, 3 ^e Rang Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0	Y2176340	X2160659

4 Condition météo

Description : Ensoleillé	<input type="checkbox"/> Précisions
--------------------------	-------------------------------------

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)

#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Articles 53-54 de la L.A.D.	Articles 53-54 de la L.A.D.	Articles 53-54 de la L.A.D.
2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Articles 53-54 de la L.A.D.	Agronome	Articles 53-54 de la L.A.D.

5.1 Mode d'identification

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de : Les personnes contactées			

6 Plainte

Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	Plaignant contacté :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
-----------------------	------------------------------	---	----------------------	---	------------------------------

7 Photo numérique

Nombre de photos prises sur le terrain : 10	Nombre de photos intégrées au rapport : 06
---	--

Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Marie-Claude Bélanger avec un appareil photo de type Canon PowerShot ELPH 180. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-16\belma11\7710-16-01-1428201\2021-05-19

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.

7.1 Modification apportée aux photos numériques ↓↑ - + SO

#	Identifications des photos	Modifications apportées
1	Toutes	Redimensionnées

8 Grille d'intervention annexée ↓↑ - + SO

9 Autre pièce annexée au rapport ↓↑ - + SO

#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Autre	01	Orthophotos Atlas Géomatique et photos de l'inspection du 2021-05-19
2	Document	02	Rôle d'évaluation foncière
3	Document	03	Registraire des entreprises du Québec (REQ)
4	Document	04	Plan de ferme
5	Document	05	PAEF 2020
6	Document	06	PAEF 2021

10 Équipement utilisé ↓↑ - + SO

#	Type d'équipement	Modèle	Commentaire
1	GPS	Garmin GPSmap 76Cx	Prise ds coordonnées GPS

11 Échantillon ↓↑ - + SO

12 Mise en contexte SO

Inspection sur le lot 4 040 153 cadastre rénové du Québec à Sainte-Hélène-de-Bagot, suite à un signalement, fin 2020, de travaux de déboisement (voir dans le dossier physique les informations transmises par la MRC Les Maskoutains).

Une inspection, sur le lot visé, avait été recommandée au printemps 2021.

13 Description de l'intervention

En véhicule, j'emprunte le chemin de ferme qui longe le lot visé par l'inspection. Il est 11h08 (photo 01).

Personne n'est présent sur les lieux.

Je me rends jusqu'au bout du chemin de ferme et je constate la présence d'amas de résidus forestier (branches, souches, feuilles, terre) (photo 02).

Je prends des coordonnées GPS à deux endroits, soit là où il y a début du boisé/début du sol travaillé (déboisement 2020) :

-GPS01 : N45°43'56.3" ; W72°47'09.2" (photo 03)

-GPS02 : N45°43'59.0" ; W72°47'13.4" (photo 05)

Il y a des traces de roue de tracteur sur la partie qui a été déboisée/nivelée (photos 03-04-05-06).

Le sol est à nu, je ne constate pas la présence de mise en culture sur la partie qui a été déboisée.

Je retourne au véhicule et je quitte les lieux à 11h25.

14 Vérification complémentaire à l'intervention SO

-Selon le rôle d'évaluation foncière (voir annexe 02), *Transport Sylvain Girard S.E.N.C.* est propriétaire du lot 4 040 153 cadastre rénové du Québec depuis le **27 septembre 2007**.

-Selon le registraire des entreprises du Québec (voir annexe 03), l'entité morale *Transport Sylvain Girard S.E.N.C.* est immatriculée au registre depuis le **17 février 2006**.

-Les deux parcelles exploitées par *Transport Sylvain Girard S.E.N.C.* se situent à Sainte-Hélène-de-Bagot (le même lot, soit 4 040 153 cadastre rénové du Québec).

-Non-disponibilité de recevoir le PAEF de l'année 2004, car l'entité exploitante du lot visé n'était pas existante à ce moment.

-Absence de milieu humide sur le lot visé par l'inspection.

-Les Orthophotos des années 2000, 2006, 2009, 2014 et 2018 démontrent que la superficie visée n'était pas en culture (voir annexe 01).

-Au moment de l'inspection, la partie déboisée à l'automne 2020, sur le lot visé par l'inspection, n'était pas mise en culture (je n'ai pas visuellement constaté qu'une culture a été semée). Toutefois, le sol était nivelé et travaillé.

-Documents (voir annexes 04-05-06) : transmis par l'agronome en date du 18 juin 2021 (PAEF 2020 et 2021 + plan de ferme). Voir lien suivant : [T:\Montérégie\Agricole\PAEF\Longueuil \(copies PAEF et PAER\)\2021\Y2176340 - Transport Sylvain Girard SENC - 7710-16-01-1428201](T:\Montérégie\Agricole\PAEF\Longueuil (copies PAEF et PAER)\2021\Y2176340 - Transport Sylvain Girard SENC - 7710-16-01-1428201)

14 Vérification complémentaire à l'intervention SO

-À la lecture des documents transmis par l'agronome, je constate que le déboisement a eu lieu sur une partie de la parcelle n°214 du PAEF (selon le plan de ferme, annexe 04). De plus, les PAEF des années 2020 et 2021 indiquent la même superficie en culture, soit 18.3ha au total. Transport Sylvain Girard S.E.N.C. exploite, en propriété, deux parcelles en culture soit les parcelles n°213 (4.4ha) et n°214 (13.9ha)=18.3ha en soya pour 2021. Selon les documents transmis par l'agronome, aucune augmentation de superficie en culture n'a eu lieu en 2021 (suite au déboisement de l'automne 2020).

-En se basant sur les coordonnées GPS et le calcul de la superficie dans l'Atlas Géomatique, je constate que le déboisement sur le lot visé est d'environ 3.6ha (voir annexe 01).

-11 juin 2021, début PM: étant donné qu'aucun numéro de téléphone n'était disponible dans le dossier de l'exploitant, je me rends à l'adresse postale de l'exploitant inscrite au REQ. Personne n'est présent lors de ma visite et je laisse ma carte d'affaire sur la porte de la résidence. Un peu plus tard dans la journée, je reçois un appel sur mon cellulaire. Il s'agit de ^{Articles 53-54 de la L.A.D.} ^{Articles 53-54 de la L.A.D.} Je lui explique qu'une inspection a été effectuée en lien avec le déboisement à l'automne 2020. Elle me confirme que c'est son ^{Articles 53-54 de la L.A.} qui a procédé au déboisement à l'automne 2020, lorsque le sol était praticable (sol un peu gelé). Elle ajoute que c'était pour faire un ménage des branches et arbres morts ou frêles. Elle ajoute que le dossier avec la MRC Les Maskoutains va bientôt passer en cours, suite au déboisement. Je lui mentionne que la coupe d'arbres est règlementée par la MRC, cependant la mise en culture (augmentation de superficie) concerne le ministère de l'environnement. C'est pourquoi, je vais demander à son agronome quelques documents en lien avec les superficies cultivées et que la prochaine étape est de faire une demande d'échange de superficie. Cette dernière devra être déposée au MELCC, et ce, dans le but pour pouvoir cultiver la partie déboisée. Je lui demande s'il y a eu mise en culture de la superficie déboisée. Elle me dit que ce n'est pas supposé, mais que son mari est plus au courant qu'elle. Je lui mentionne qu'une lettre sera envoyée, suite à mon intervention et qu'une inspection de suivi sera effectuée. Elle me donne les coordonnées de ^{Articles 53-54 de la L.A.} ^{Articles 53-54 de la L.A.D.}, Sylvain Girard : cellulaire. Je la remercie. Fin de la conversation.

15 Conclusion

-Lors de mon inspection, j'ai constaté qu'il y a eu déboisement sur le lot visé. Cependant, la partie déboisée n'était pas en culture lors de mon inspection. Il n'y a donc pas eu d'augmentation de superficie en culture.

-Lors de la vérification des documents 2020 et 2021, les superficies déclarées dans les plans de fertilisation sont les mêmes pour les deux années.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

17 Recommandations

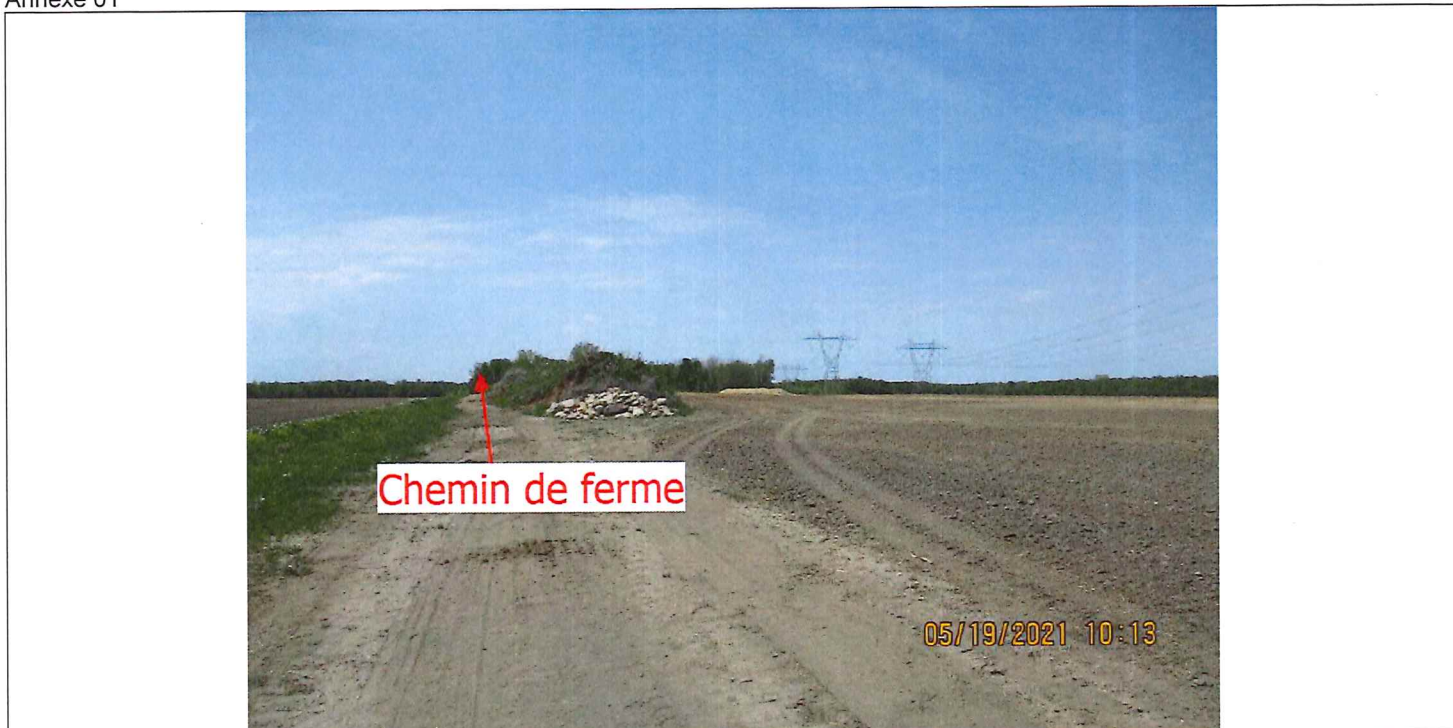
Ainsi, je recommande l'envoi d'une lettre au propriétaire du lot visé par l'inspection pour l'informer de la suite des choses en lien avec le déboisement (s'il veut mettre en culture la partie déboisée, il doit soumettre une demande d'échange de superficie). De plus, je recommande une inspection au courant de l'été 2022, et ce, afin de constater s'il y a mise en culture de la partie déboisée en 2020.

Rédigé par : Marie-Claude Bélanger **Fonction :** Inspectrice
Signature : *Marie-Claude Bélanger* **Date de signature :** 2021-06-21

18 Vérification du rapport d'intervention SO

Approuvé par : Annie-Claude Bessette **Fonction :** Chef d'équipe Secteurs agricole et des pesticides
Signature : *Annie-Claude Bessette* **Date :** 2021-06-30

Commentaires :



IMG_0575.JPG

Photo 01: Vu sur chemin de ferme emprunté longeant le lot 4 040 153.



IMG_0577.JPG

Photo 02: Vu sur amas de résidus forestier.



IMG_0578.JPG

Photo 03: Vu sur partie déboisé et amas de résidus forestier (emplacement de la prise du GPS 01)



IMG_0579.JPG

Photo 04: Vu sur limite du déboisement et sol nivelé.



IMG_0580.JPG

Photo 05: Vu sur partie déboisée et absence de culture. Le sol a été travaillé et nivelé.



IMG_0581.JPG

Photo 06: Vu sur emplacement de la prise du GPS 02 et trace de tracteur sur la partie déboisée en 2020.



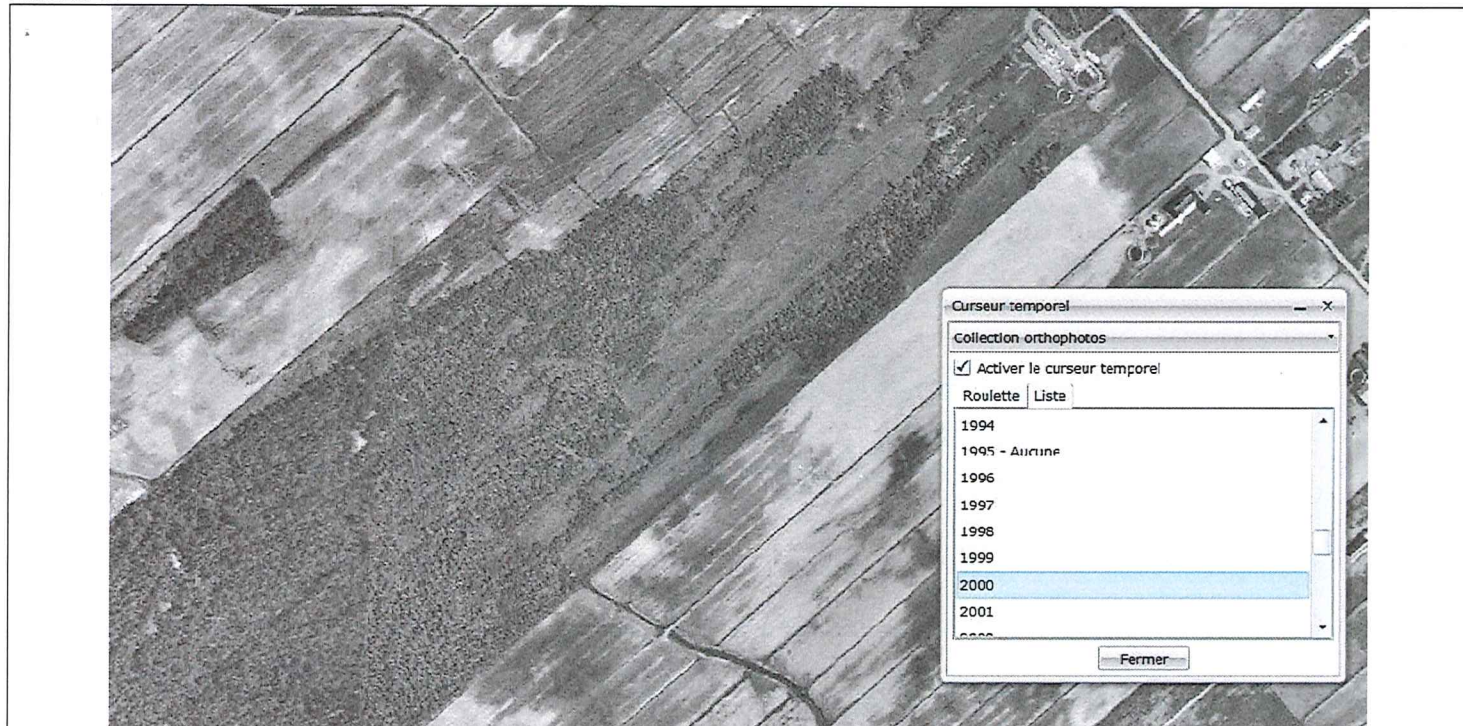
Photos.JPG

Vu sur lot 4 040 153, emplacement de la prise des coordonnées GPS 01 et 02 et emplacement de la prise des photos lors de l'inspection du 2021-05-19.



Déboisement.JPG

Vu sur mesure de la superficie du déboisement: environ 3.6ha.



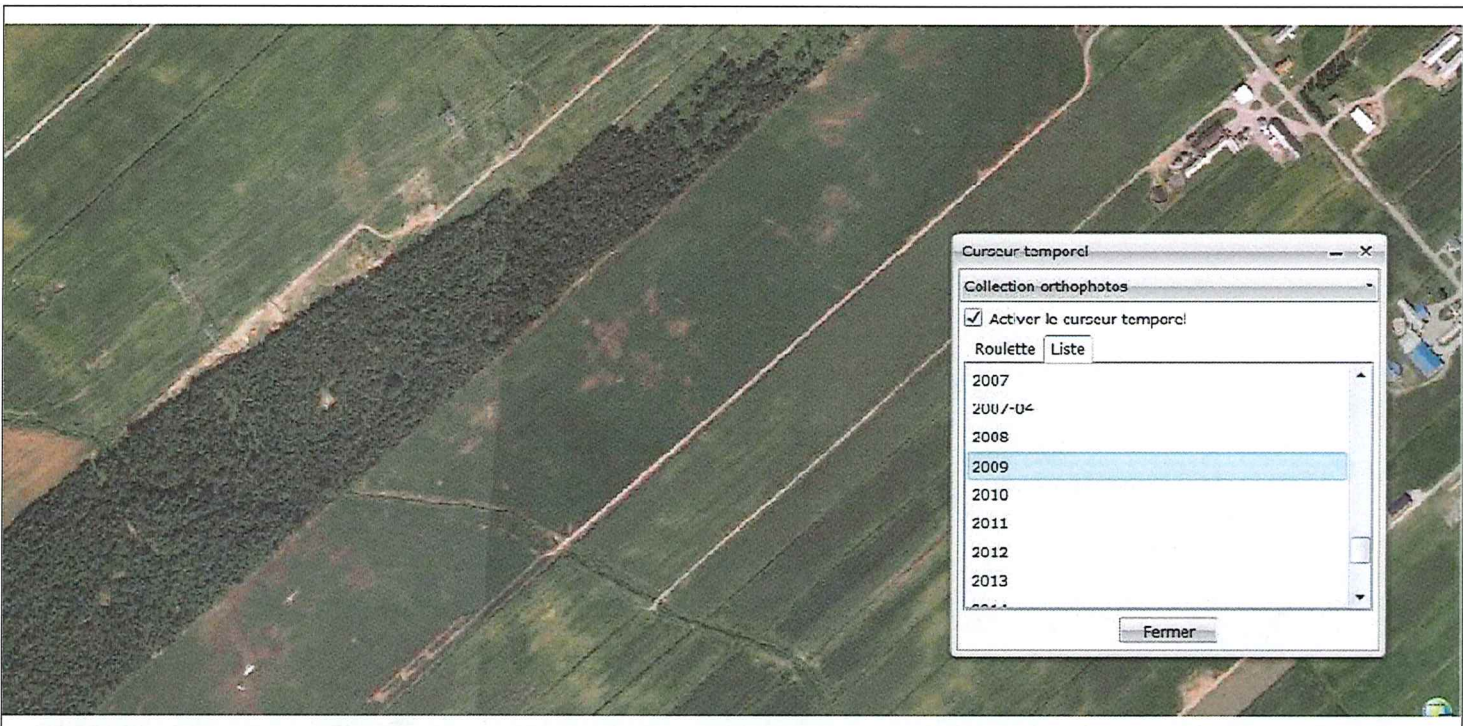
Année2000.JPG.JPG

Vu sur Orthophoto année 2000



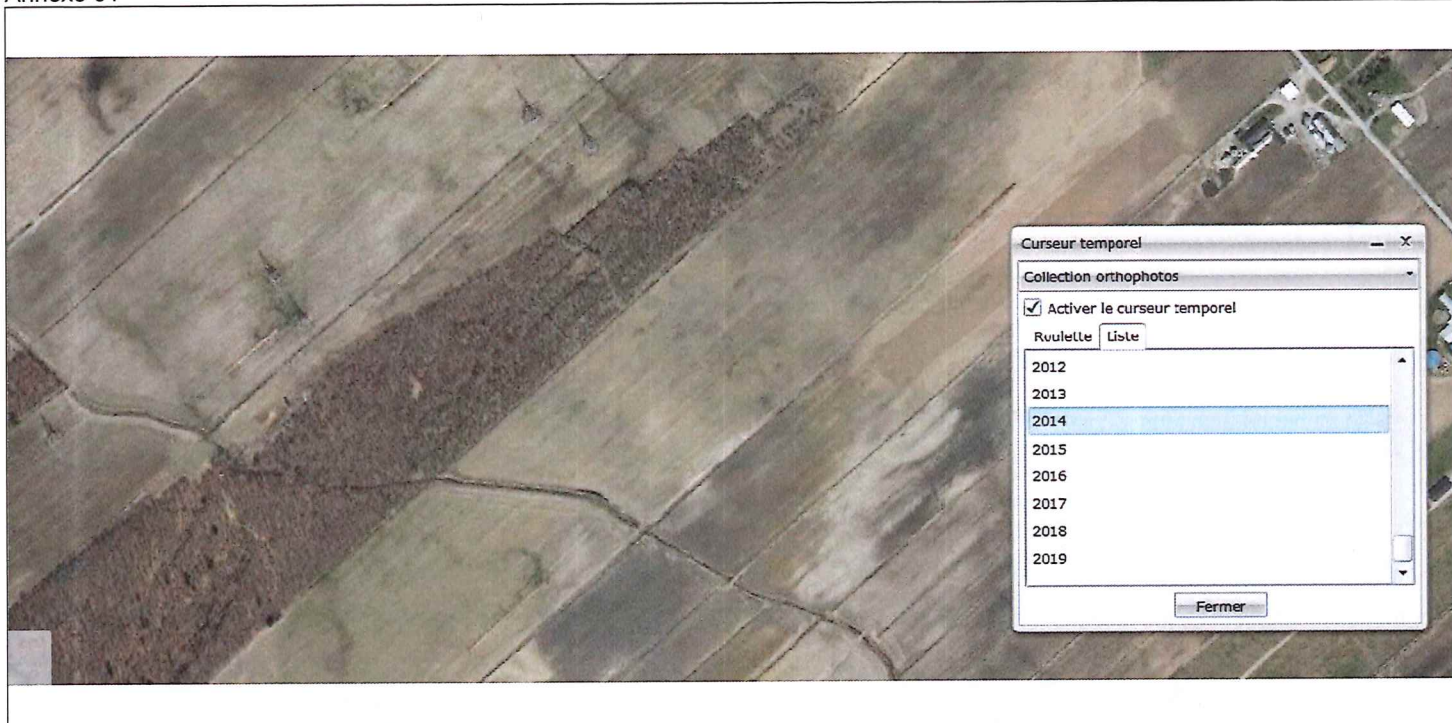
Année2006.JPG

Vu sur Orthophoto année 2006



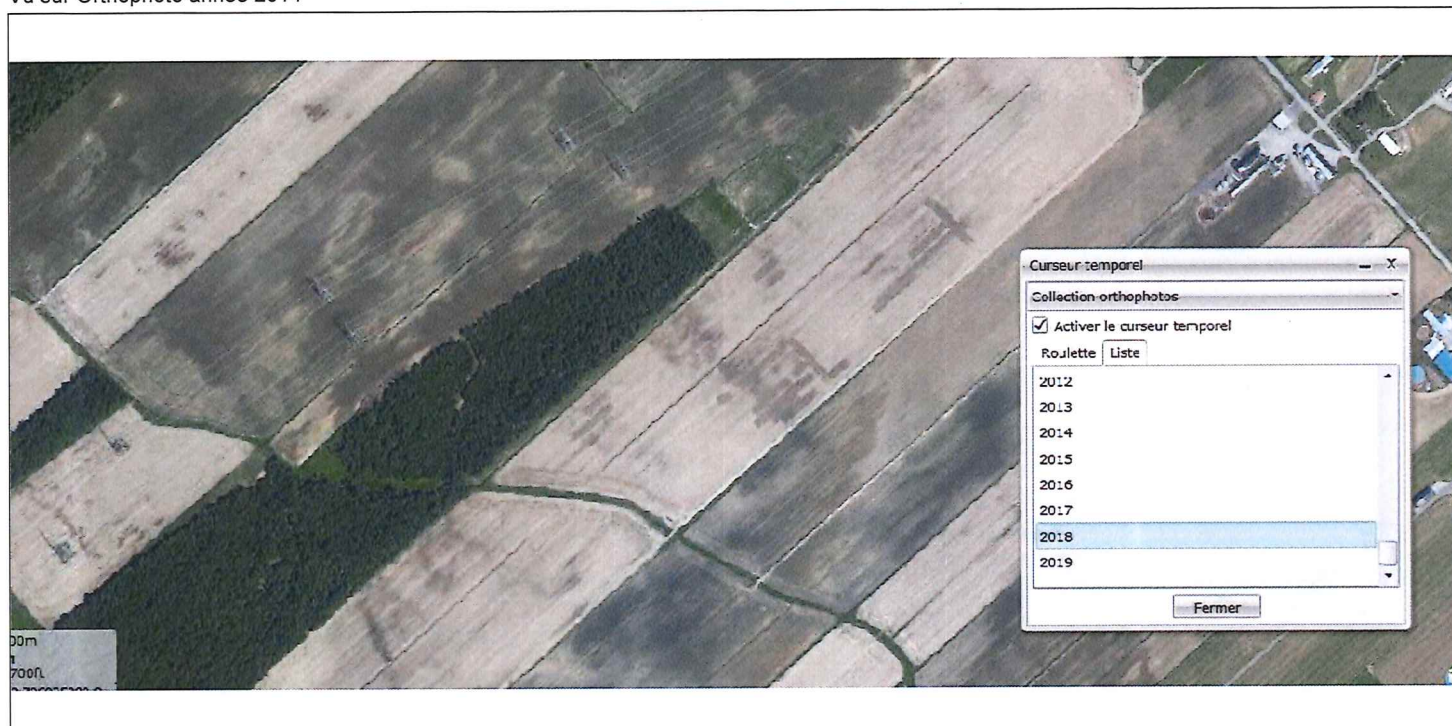
Année2009.JPG

Vu sur Orthophoto année 2009



Année2014.JPG

Vu sur Orthophoto année 2014



Année2018.JPG

Vu sur Orthophoto année 2018



1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse : 0 2e RANG
 Numéro de lot : 4 040 153
 Numéro matricule : 6066-31-1555-0-000-0000
 Utilisation prédominante : AUTRES ACTIVITÉS AGRICOLES
 Numéro d'unité de voisinage : 0260

2. Propriétaire

Nom : TRANSPORT SYLVAIN GIRARD SENC
 Statut aux fins d'imposition scolaire : Non disponible
 Adresse postale : 433 3e RANG, SAINTE-HELENE-DE-BAGOT, QC, J0H 1M0
 Date d'inscription au rôle : 2007-09-27

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Mesure frontale :	175,81 m	Nombre d'étages :	
Superficie :	400 172,7 m ²	Année de construction :	
Zonage agricole :	Terrain zoné en entier	Aire d'étages :	Non disponible
Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Genre de construction :	
Superficie zonée EAE :	400 172,70 m ²	Lien physique :	Non disponible
Superficie totale EAE :	400 172,70 m ²	Nombre de logements :	
		Nombre de locaux non résidentiels :	
		Nombre de chambres locatives :	Non disponible

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché :	2015-07-01
Valeur du terrain :	355 800 \$
Valeur du bâtiment :	0 \$
Valeur de l'immeuble :	355 800 \$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	355 800 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation :		Agricole		
Valeur imposable de l'immeuble :	370 800 \$	Valeur non imposable de l'immeuble :	340 800 \$	
Répartition des valeurs		Source législative		
<u>Imposabilité</u>	<u>Montant</u>	<u>Nom de la loi</u>	<u>Article</u>	<u>Alinéa</u>
Immeuble non imposable (non compensable)	340 800 \$			
	15 000 \$	Loi sur le MAPA	36.0.1	1
Immeuble imposable	340 800 \$	Loi sur la fiscalité municipale	231.3	1
	15 000 \$			
	355 800 \$	Loi sur le MAPA	36.0.1	1
	355 800 \$	Loi sur le MAPA	36.0.10	1a

MISE EN GARDE :

Les renseignements contenus dans le rôle d'évaluation foncière sont la propriété de la MRC des Maskoutains. La MRC des Maskoutains ne peut être tenue responsable de l'exactitude des données une fois qu'elles ont été extraites, reproduites de façon électronique ou par tout autre moyen. En cas de divergence, seules sont considérées comme officielles et valides les données contenues dans le rôle d'évaluation tel qu'il a été déposé à la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot. Date de la dernière mise à jour : Date de la dernière mise à jour : 12 mai 2021.

Annexe 02



Rechercher une entreprise au registre

État de renseignements d'une société de personnes au registre des entreprises

Renseignements en date du 2021-06-08 08:34:16

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	3363524631
Nom	TRANSPORT SYLVAIN GIRARD S.E.N.C.

Adresse du domicile

Adresse	433 3e Rang Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H1M0 Canada
---------	---

Adresse du domicile élu

Adresse	Aucune adresse
---------	----------------

Immatriculation

Date d'immatriculation	2006-02-17
Statut	Immatriculée
Date de mise à jour du statut	2006-02-17
Date de fin d'existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Annexe 03

Forme juridique	Société en nom collectif
Date de la constitution	
Régime constitutif	QUÉBEC : Code civil du Québec

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2021-01-26
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2021-01-26 2021
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2021	2021-06-15
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2020	2020-09-30

Faillite

Aucune information n'a été déclarée concernant l'existence d'une faillite.

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés**1^{er} secteur d'activité**

Code d'activité économique (CAE)	4561
Activité	Camionnage de marchandises ordinaires
Précisions (facultatives)	TRANSPORT EN VRAC NEIGE

2^e secteur d'activité

Aucun renseignement n'a été déclaré.

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec
De 1 à 5

Objet poursuivi par la société de personnes

Objet de la société TRANSPORT EN VRAC

Associés, administrateurs, dirigeants et fondé de pouvoir

Administrateurs

Aucun administrateur n'a été déclaré.

Dirigeants non membres du conseil d'administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d'administration n'a été déclaré.

Associés

Nom	GIRARD, SYLVAIN
Type d'associé	Associé
Adresse	433 3e Rang Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H1M0 Canada

Nom	JODOIN, GINETTE
Type d'associé	Associé
Adresse	433 3e Rang Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H1M0 Canada

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

Établissements

Aucun établissement n'a été déclaré.

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Index des documents**Documents conservés**

Type de document	Date de dépôt au registre
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2021	2021-01-26
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2020	2020-05-25
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2019	2019-06-20
Déclaration de mise à jour courante	2018-09-18
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2018	2018-05-30
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2017	2017-06-14

Type de document**Date de dépôt au registre**

DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2016	2016-03-18
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2011	2016-03-18
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2015	2015-06-29
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2014-06-18
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2013-05-15
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2012-06-07
Déclaration annuelle 2010	2010-03-02
Déclaration modificative	2010-02-10
Déclaration annuelle 2009	2009-04-08
Déclaration annuelle 2008	2008-03-06
Déclaration annuelle 2007	2007-04-24
Déclaration d'immatriculation	2006-02-17

Index des noms

Date de mise à jour de l'index des noms 2006-02-20

Nom

Nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
TRANSPORT SYLVAIN GIRARD S.E.N.C.		2006-02-17		En vigueur

Autres noms utilisés au Québec

Aucun autre nom utilisé au Québec n'a été déclaré.

Québec 

© Gouvernement du Québec

Article 48 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.